

## L'intégration des projets hydrauliques

Bassin, relief, fossé, essence naturelle, insertion paysagère, biodiversité, écoulement, eau de source, topographie, dépollution des eaux, infiltration, respect de l'environnement

### Des interventions hydrauliques en lien avec le paysage

#### Contexte

Les projets d'assainissement de l'eau sont généralement étudiés à partir d'un point de vue technique, répondant à une réglementation très élevée et à des procédures administratives contraintes. L'intégration paysagère du bassin n'est généralement pas prise en compte dans le projet d'aménagement.

La réglementation contraint la réalisation d'infrastructures nécessaires à la dépollution des eaux, qui ont un fort impact paysager. De même, la gestion de ces équipements incite à l'absence de plantations autour de la limite du bassin, privilégiant l'efficacité. Les matériaux utilisés, alors fortement visibles comme les bâches noires, les édicules techniques et les clôtures, s'accordent mal à l'environnement naturel.

#### Objectifs

**Comment réussir un projet hydraulique spécifique, intégré dans le vignoble, sans modifier le caractère de ce paysage immuable?**

#### Recommandations

**Concilier de fortes contraintes techniques et une implantation insérée dans le paysage**

- 1 Fractionner les bassins hydrauliques au sein d'un schéma général hydraulique, afin de réduire la large emprise d'un seul équipement, dont l'intégration dans la pente est rendue plus difficile. Une organisation éclatée et équilibrée sur l'ensemble du territoire permet d'intégrer des bassins de plus petite dimension et d'en réduire l'impact dans le grand paysage.
- 2 Prendre en compte, au sein de l'ensemble du territoire par rapport aux points hauts, le positionnement des bassins, afin de réduire la concentration des flux sur les zones avales au sein des endroits les plus appropriés ;
- 3 Mettre en réseau les bassins pour offrir une plus grande capacité d'accueil des eaux, lors de possibles débordements localisés ;
- 4 Utiliser impérativement les replis naturels et les orientations structurantes du relief pour implanter les ouvrages, afin d'éviter toute modification majeure de la topographie et de la forme du paysage et favoriser une installation équilibrée, en cohérence avec le site ;
- 5 Réaliser un bassin d'infiltration non revêtu pour favoriser l'apparition d'une végétation naturelle, assoiffée et épurante, adaptée à ce type de milieu ;

#### Le traitement paysager du bassin et de ses abords

- 1 Préférer la couleur noire en cas de revêtement obligatoire, car elle dispose d'une capacité d'intégration dans le paysage ;



L'écoulement de l'eau de source, en amont du haut plateau forestier



Fossé en herbe



Fossé structuré par des murets de soutènement, aménagé en aval du fossé pour recevoir le cours d'eau dans la plaine



Le bras de la rivière Marne le long du canal, recevant les eaux de source et les eaux pluviales de la montagne

## L'intégration des projets hydrauliques

- 2 Composer impérativement les bassins par un terrassement en déblais : les produits de l'excavation ne doivent pas être conservés à proximité du bassin ;
- 3 Créer le bassin avec une forme harmonieuse, qui épouse la topographie du terrain : les formes trop géométriques ne présentent pas un caractère naturel ;
- 4 Réaliser les talus avec une pente douce, afin de faciliter leur entretien et favoriser leur accès. Des pentes plus douces du site remodelé s'intègrent plus naturellement dans le grand paysage ;
- 5 Respecter l'obligation de clôturer le bassin : La création de nouvelle forme de clôture, associée à une légère modification des talus et à une végétation adaptée, permet de concevoir des aménagements paysagers inventifs, plus adaptés aux caractères intrinsèques de ce paysage ;
- 6 Maintenir des espaces libres et ouverts au vent autour du bassin, afin de planter des arbres en gérant la contrainte des feuilles ;
- 7 Réaliser les plantations d'accompagnement, arbres et arbustes, du bassin, qui ne doivent pas souligner la forme même du bassin, en s'inspirant des composantes du paysage champenois et en se référant à des signes ambiants ;
- 8 Insérer de manière harmonieuse dans le paysage les constructions, recevant des infrastructures techniques de fonctionnement, en épousant la topographie du site, en évitant les grandes hauteurs avec l'utilisation d'éléments, inspirés de l'architecture vernaculaire (Cf Fiches 6,7).

### La gestion de l'eau

L'écoulement des eaux prévu à travers un maillage de fossé, de rigole recevant les eaux pluviales et les eaux de source, irrigue l'ensemble du territoire depuis le plateau forestier, puis se jette dans la Marne :

- 1 Préserver les fossés enherbés dans les vignes, sans béton, le long des chemins et voies, offrant un écoulement continu de l'eau pour un fonctionnement équilibré et une gestion durable du territoire ;
- 2 Assurer la présence de plantations adaptées au sein des fossés, favorisant une biodiversité plus riche, qui instaure une gestion plus écologique de l'eau (cf fiche 4) ;
- 3 Utiliser des rigoles, exutoires et grilles épousant les dénivelés et des matériaux locaux, assurant une bonne intégration paysagère.

### A éviter

- Exclure toute modification du relief, issue d'une implantation de bassin et d'équipement non adaptée à l'orientation structurante de la topographie existante ;
- Exclure les secteurs, implantés dans les axes des chemins, qui ne sont pas propices à l'accueil des bassins, car ils présentent une forte visibilité dans le paysage et un caractère éventuellement dangereux ;
- Proscrire tous les terrassements de bassins hydrauliques en remblais, qui appuient leur présence dans le paysage ;
- Eviter les solutions standardisées comme la pose d'un grillage de grande diffusion, provoquant un effet de banalisation du paysage ;
- Interdire le dépôt des produits d'excavation sur le site ;
- Eviter les grillages de protection seuls autour des bassins, qui altèrent la qualité du paysage du vignoble ;
- Eviter d'implanter une clôture juste en limite du tracé du bassin et sur le point haut du talus ;
- Eviter les fossés bétonnés et les aménagements imposants, rompant la continuité des vignes et des chemins.



Les fossés enherbés, en bordure de voirie et de vignes, recevant les eaux pluviales avec des éléments structurels peu qualitatifs



Des aménagements de fossé, à l'image urbaine, pour l'écoulement des eaux, qui sont mal adaptés aux espaces ruraux



Le bassin hydraulique, formé de talus et encerclé d'un grillage de teinte verte, présente un traitement disgracieux.



A la croisée d'un chemin de vigne et d'une voie communale, le bassin hydraulique de petite dimension est encerclé d'un grillage et d'arbustes, fortement visibles sur la plaine.

### A retenir

**Les équipements techniques hydrauliques doivent également faire l'objet d'une gestion et d'une intégration paysagère dans le respect des composantes du site selon les principes de développement durable au même titre que les toutes les autres constructions comme celles dédiées à l'activité, l'habitat, aux équipements publics...**

LES DIVERS AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES

